



RAPPORT DE JUIN 2017

0. INTRODUCTION

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis dans différentes localités du pays au cours du mois de juin 2017.

Notre rapport mensuel commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Au plan sécuritaire, nous évoquerons un état d'insécurité permanent et toujours grandissante dans le pays, caractérisé par des attaques des hommes armés qui restent non identifiés, par des exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD), des entrainements paramilitaires, des arrestations arbitraires lors des fouilles perquisitions et des enlèvements de personnes ici et là dans le pays.

Dans le domaine politique, il évoque les marches manifestations qui sont toujours organisées par le gouvernement et des cotisations obligatoires des Imbonerakure.

Dans le domaine judiciaire, le rapport mentionne des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, d'enlèvement, des cas de personnes portées disparues où les victimes sont principalement les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA.

Les violations des droits humains en termes de personnes tuées et blessées occupent le gros de ce rapport avec une précision sur les auteurs de ces scènes macabres dominées par des cadavres qui sont retrouvés ici et là dans les différentes localités du pays sans que les auteurs soient identifiés.

Pour les cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants, le présent rapport reste très modeste parce que notre organisation est dans une situation de mauvaise posture suite à sa radiation.

Avant de clore le présent rapport, nous ferons un aperçu de la situation carcérale dans les différentes maisons de détention du pays.

1. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL

1.1. Plan sécurité

Comme dit plus haut, la sécurité a été, tout au long du mois de juin 2017, perturbée par des attaques des hommes armés et des exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD), des entraînements paramilitaires, des arrestations arbitraires lors des fouilles perquisitions et des enlèvements de personnes ici et là dans le pays.

Voici quelques exemples :

- 1) En date du 4 juin 2017, NDAYISHIMIYE Sylvère, élève au Lycée communal de Matara, zone Matara, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, a été battu par le chef des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD) de la colline Kizunga dans la même commune du nom de Salomé TUYISENGE. Selon des sources sur place, la victime a refusé de contribuer une somme de 1.000 FBU destinée aux Imbonerakure de cette colline. Sylvère NDAYISHIMIYE a été détenu au cachot de la police de Nyabiraba avant d'être relâché en date du 9 juin 2017.
- 2) Dans la nuit du 8 juin 2017, HABARUGIRA Edouard âgé de 22 ans, originaire de la commune Mbuye, province Muramvya a été tabassé par des jeunes Imbonerakure de la colline Kibogoye en zone Munago, commune Nyabihanga, province Mwaro et lui ont volé tout ce qu'il avait sur lui. Selon des sources sur place, ces jeunes Imbonerakure avaient l'intention de le jeter dans la rivière Ruvyironza mais les gens de l'entourage l'en ont empêché. Edouard a été conduit à l'hôpital Kibumbu. Les infirmiers avaient d'abord refusé de l'accueillir car il était dans un état critique. Les mêmes sources précisent que 3 conseillers collinaires ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes.
- 3) Des miliciens Imbonerakure se sont introduits de force au domicile de Floris IRAKANINHAZWA au quartier Gasanda, commune et province Ruyigi, le 17 juin 2017. Ils l'ont aussitôt violemment ligoté et tabassé. Des témoins disent qu'ils ont été alertés par des cris de détresse de la victime, dont les traces de sévices se remarquaient sur son corps. Des proches témoignent que l'origine de ces tortures est un incident de la veille, lorsque le chef du parti CNDD FDD au quartier Sanzu nommé Elioud NTAKARUTIMANA a renversé le verre d'IRAKANINHAZWA dans un bar, provoquant une bagarre. Notons que les autorités administratives arrivées sur place au domicile de Floris IRAKANINHAZWA ont ordonné d'autres arrestations dans le voisinage, au lieu de venir au secours de la victime. Il a été relâché plusieurs heures après les multiples protestations des voisins.
- 4) En date du 8 juin 2017, une grenade a été lancée dans un ménage de la colline Kayenzi en commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, les éclats ont blessé 3 enfants. L'auteur de l'attaque n'a pas été identifié.
- 5) En date du 13 juin 2017, dans le quartier Kamesa, zone Musaga, commune Muha, en Mairie de Bujumbura, Jean NGENDAKUMANA et son domestique ont été grièvement blessés par machettes par des criminels non identifiés. Selon les administratifs, il s'agissait des bandits. Les habitants de la localité ont, quant à eux, pointé du doigt les Imbonerakure.
- 6) En date du 18 juin 2017 dans la soirée, des personnes armées de massues ont grièvement blessé KAZOYA Donatien âgé de 60 ans sur la colline Karambi, commune et province Ruyigi. Cet homme a été appréhendé par deux hommes qui l'ont assommé à coups de massues, et trainé au sol alors qu'il agonisait. La police a appréhendé 4 suspects, dont le chef du parti CNDD - FDD de la colline Karambi. Les proches de la victime craignent que ces suspects soient relâchés, vues les pressions

exercées sur les agents de la police par les miliciens Imbonerakure de la commune Ruyigi pour faire libérer ce leader local du parti CNDD-FDD.

7) Au cours du mois de juin 2017, des informations concordantes ont annoncé des entraînements paramilitaires des Imbonerakure dans deux sites situés entre le Burundi, le Rwanda et la RDC et plus précisément sur la colline Rukana se trouvant entre la 11^{ème} et 12^{ème} transversale Cibitoke en commune Rugombo de la province Cibitoke (tout près de la rivière Rusizi). Selon nos sources, un prénommé Enock S3 au commissariat provincial de la police à Cibitoke est cité comme étant l'encadreur de ces jeunes Imbonerakure qui suivent cette formation. La population des environs est totalement traumatisée et ne sait à quel Saint se vouer.

1.2. Plan judiciaire

Dans le domaine judiciaire, les arrestations arbitraires suivies des détentions illégales souvent dans des cachots clandestins, les enlèvements suivis de disparition forcée, les cas des exécutions extrajudiciaires, restent le lot quotidien des populations des zones qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA, des membres des partis politiques de l'opposition surtout le FNL d'Agathon RWASA et le MSD. A cela s'ajoutent les cas non moins nombreux de policiers et militaires ex – FAB qui subissent des harcèlements de tout genre parce qu'ils sont accusés de soutenir l'opposition. Dans ces actes, ce sont les agents de la documentation, les policiers et les Imbonerakure qui sont pointés du doigt par la population.

Voici quelques cas emblématiques :

1) En date du 2 juin 2017, deux personnes frères NDAYISHIMIYE Bernard (commerçant) et NJEJIMANA Jean Marie (enseignant) vivant en commune Kibago, province Makamba, ont été arrêtés par la police dans la commune Mabanda de la même province, accusés de détention illégale d'armes. Mais, la police n'avait trouvé aucune arme lors de la fouille-perquisition effectuée à leur domicile.

2) En date du 2 juin 2017, en Mairie de Bujumbura, Privat NDIHOKUBWAYO, un employé du PNLS a été arrêté par les agents du Service National de Renseignement (SNR) sur accusation d'entrées multiples au Rwanda. Son ordinateur a été fouillé mais sans rien trouvé de compromettant.

3) En date du 2 juin 2017, la police de Gitega a procédé à l'arrestation de plus d'une vingtaine de personnes dont la plupart étaient des jeunes. Ces interpellations ont eu lieu à la 2^{ème} avenue, dans le quartier de Nyamugari dans la ville de Gitega. Ils ont passé la nuit dans les cachots de la police à Gitega. Selon le chef de zone de Gitega urbain, Hussein BUTOYI, ces personnes sont des irréguliers et ont été soupçonnées d'être des malfaiteurs du fait qu'ils occupaient tous une même parcelle. Mais les voisins ont indiqué que ces personnes étaient des maçons originaires de Gasarara dans la province de Bujumbura Rural qui étaient partis travailler à Gitega.

4) En date du 2 juin 2017, Privat NDIHOKUBWAYO qui travaille au PNLS a été enlevé par des agents du Service National de Renseignement (SNR) de son domicile. De son domicile, il a transité par son service où il devrait leur montrer les enregistrements dans sa machine de service. Il était accusé de fréquenter souvent le Rwanda. Il a été conduit dans une destination inconnue.

5) En date du 5 juin 2017, les cinq citoyens de la RDC arrêtés sur l'aéroport de Bujumbura avec comme chef d'accusation d'être complice dans l'affaire de vol impliquant le commissaire Désiré

UWAMAHORO et ses Agents de Transmission, ont été jugés. Ils ont été condamné à 2 ans de servitude pénale alors que UWAMAHORO a été condamné, longtemps avant, à 3 mois de prisons seulement. D'aucun s' imagine donc comment la justice peut prononcer une peine lourde aux complices et se montrer moins sévère aux auteurs. Désiré UWAMAHORO et ses Agents de Transmissions ont été libérés sur l'ordonnance du ministre de la sécurité publique, Commissaire de Police Guillaume BUNYONI. Les avocats de ces congolais demandent aussi que leurs clients soient relaxés car ils sont emprisonnés injustement.

6) En date du 5 juin 2017, sur la colline Gasibe de la commune Matana en province Bururi, YOYA (Ex – FAB) a été arrêté par la police qui l'accusait de détention illégale d'armes ; ce que la victime a nié catégoriquement. Il a été obligé de faire une liste des autres personnes qui détiennent illégalement des armes. L'autre personne arrêtée, la même date, sur cette colline, est GATORE Bernard, Représentant du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA dans cette localité. Aucune pièce ni le mobile d'arrestation ne lui a été signifié.

7) En date du 5 juin 2017, dans la ville de Bujumbura, des agents de la police chargée de l'Appui des Institutions (API) ont arrêté NGENDAKUMANA Jean-Claude, policier de cette même unité et chargé de la protection rapprochée de l'opposant politique Agathon RWASA, leader du parti d'opposition FNL et Vice - Président de l'Assemblée Nationale. NGENDAKUMANA est aussi issu de l'ancienne rébellion FNL dirigée par RWASA Agathon. Aucun mobile d'arrestation ne lui a été signifié.

8) Dans la soirée du 5 juin 2017, des individus non identifiés ont enlevé KARENZO Jumapili sur la 7^{ème} transversale de la localité de Nasagarare, au chef-lieu de la province Cibitoke. Des témoins rapportent que les ravisseurs se trouvaient dans un véhicule Toyota Carina de type TI aux vitres teintées et sans plaque d'immatriculation. Des proches indiquent avoir sillonné tous les cachots de Cibitoke à la recherche de KARENZO, mais en vain.

9) En date du 6 juin 2017, un jeune répondant au nom d'Alexis a été enlevé par les agents du SNR en zone Rubirizi, province de Bujumbura Rural. Il a été embarqué à bord d'un véhicule immatriculé D6394A vers une destination inconnue.

10) En date du 6 juin 2017, Vénérand HABONIMANA, vivant sur la colline Rwibaga, zone Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura Rurale, membre du parti d'opposition MSD et chargé de la mobilisation dans ce parti, a été arrêté par la police à son domicile, et détenu dans le cachot de la police de la commune Mugongo-Manga. Sa famille n'a cessé de dénoncer cette arrestation pour des raisons politiques car il a été négocié pour entrer au CNDD-FDD mais en vain.

11) En date du 7 juin 2017, Joséphine NYANDWI, Agent de l'Etat civil en commune de Kibago, province Makamba, a été détenue au cachot du poste de la police à Kibago. Elle a été arrêtée par la police, de retour du chef-lieu de la province où elle était allée pour une expertise médicale de son enfant adoptif qui aurait subi un viol. Selon des sources administratives locales, elle aurait été arrêtée sur ordre de l'administration provinciale. Le motif de son incarcération reste inconnu. Ses voisins croient que son arrestation serait liée à ce viol présumé.

12) Le prénommé Léonce surnommé KINYENYI est porté disparu depuis le 8 juin 2017 après son enlèvement par des miliciens Imbonerakure à Karidonzi, commune et province Ruyigi. Cet homme était un employé dans un magasin appartenant à NITUNGA Méthode surnommé KABUSOSI, qui fait

partie du groupe des Imbonerakure qui lui ont arrêté le 6 juin 2017 en l'accusant de vol de certains articles du magasin. Lors de cette première arrestation, Léonce surnommé KINYENYI a aussitôt été relâché par l'officier de police judiciaire qui ne voyait aucune charge contre lui. A travers des proches, on a appris que Léonce a cependant été arrêté de nouveau, le 7 juin 2017, par le même groupe de miliciens Imbonerakure qui lui ont exigé de leur verser l'argent provenant de la vente de sa propriété. Ces miliciens qui ont mené cette interpellation sont Mangue, NYAWENDA (Petit frère du commerçant KABUSOSI), KAMOTERI, KIBAYA Fabrice (Technicien de santé en zone Rusengo de la même commune de Ruyigi et responsable des Imbonerakure du quartier Gasanda au chef-lieu de la province de Ruyigi), HARUNA Mustafa, NDAYISHIMIYE surnommé Kirara et MUREKAMBANZE surnommé MURERUYE. Léonce a été gardé en détention illégale, attaché à une clôture près du magasin de son employeur où il a été torturé des heures durant par ses ravisseurs. Depuis le 8 juin 2017, il est introuvable. Léonce se préparait pour son mariage initialement prévu le 24 juin 2017. Sa famille et sa future épouse restent sous menace par le groupe de miliciens Imbonerakure.

13) Deux fidèles du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA qui sont Edouard NZAMBIMANA et Jean Paul ont été appréhendés par la police et les agents du SNR dans la commune et la province Gitega sans mandat d'arrêt, le 8 juin 2017. Edouard NZAMBIMANA a été arrêté lorsqu'il était à son travail quotidien au salon de coiffure se trouvant dans le quartier Yoba de la même commune. Jean Paul, quant à lui, a été arrêté à son domicile au quartier Bwoga.

14) Depuis le 8 juin 2017, Pasteur HAKIZIMANA alias CIZA responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure en commune Gihanga (village 6), province de Bubanza, est introuvable. Selon des sources du village 6 où il habitait, HAKIZIMANA a été enlevé par des gens à bord d'une voiture à vitres teintées. Les mêmes sources indiquent que HAKIZIMANA aurait d'abord partagé un verre avec ses ravisseurs déguisés en amis avant d'être enlevé. Il a été retrouvé en date du 14 juin 2017. Le même jour, il a comparu devant le substitut du procureur pour des raisons d'enquête. Dans un procès relatif à cet affaire, le Tribunal de Grande Instance de Bubanza a condamné NKURUNZIZA Jean-Bosco et NDAYISHIMIYE Jean-Marie à 10 ans de SPP, NDAYISHIMIYE Jean-Marie alias Majos et BIGIRIMANA Claver à 1 année de servitude pénale accusés de non-assistance à personne en danger tandis que NIRAGIRA Alexandre a été acquitté. Selon des enquêtes faites dans cette affaire, Pasteur HAKIZIMANA a été enlevé par des agents de la documentation pour le protéger et confirmer qu'il a été tué par un certain Eric, policier qui avait reçu 2.000.000 FBU de la main de ces condamnés pour l'éliminer. Ne pouvant pas commettre ce forfait, Eric a informé son chef hiérarchique.

15) Les prénommés Jean Paul et Edouard, militants du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA ont été arrêtés, dans la matinée du 8 juin 2017, par les agents du service national de renseignement (SNR) et les policiers sur la collie Bwoga se trouvant en commune et province Gitega. Selon le Président de ce parti en province Gitega, Ferdinand MISIGARO, les mobiles de ces arrestations sont purement politiques. Précisons que selon la même source, Edouard a été arrêté alors qu'il vaquait à ses activités quotidiennes au salon de coiffure situé dans le quartier Yoba de la ville de Gitega. Toutes les 2 personnes ont été arrêtées sans aucun mandat d'arrêt.

16) Bernard GATORE, enseignant à l'école primaire de Binumpu en commune Matana de la province Bururi et président du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA a été enlevé en date du 9 juin 2017 (dans l'avant midi) depuis la même école. Selon des personnes qui ont vu la scène, il a été interpellé par le responsable du SNR en province Bururi. Il aurait été conduit en direction de Bujumbura Mairie. Les mêmes sources ont indiqué qu'il avait été victime, un mois avant, des armes saisies en zone Gasibe dans la même commune. Bernard GATORE était jusqu'à lors trésorier du parti

FNL en province Bururi et dirigeait ce même parti en commune Matana. Ses proches ont fait savoir que c'est pour la 2^{ème} fois qu'il est arrêté à cause de son appartenance au parti FNL de RWASA et sa dernière arrestation remontait à 2014.

17) Un mineur prénommé Firmin de 14 ans de la colline Gisovu en commune et province Bubanza, a été arrêté par les Imbonerakure conduits par le surnommé CEWUSI, en date du 9 juin 2017 vers 10 heures 30 minutes alors qu'il venait d'être relaxé par le parquet de Bubanza. En effet, il avait été accusé de viol d'une petite fille de 3 ans et 2 mois dénommée MUHOZA Aimée Gentille.

18) En date du 9 juin 2017 vers 23 heures 30 minutes, six jeunes dont Gilbert, MUNYANEZA Lionel, RUGEMA Lévis, et son frère RUGEMA Fred et plus de 2 domestiques ont été arrêtés au quartier Kinanira, zone Musaga, commune Muha en Mairie de Bujumbura par les agents de l'API en compagnie du chef de quartier de Kinanira 2 dans la même zone. Aucun mandat n'a été présenté aux inculpés.

19) En date du 10 juin 2017, des jeunes miliciens Imbonerakure ont arrêté MATEO sur la colline Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi. Des témoins oculaires rapportent que cet homme portait un T-shirt portant les insignes du parti au pouvoir CNDD – FDD. Les miliciens Imbonerakure l'ont accusé de salir le parti en portant ce T-shirt. Outre que l'arrestation soit illégale puisque les Imbonerakure ne sont pas autorisés à mener de telles opérations, il sied de noter que MATEO est victime d'arrestation arbitraire car au lieu de le libérer, les policiers l'ont maintenu en détention durant trois jours alors qu'aucune charge ne pesait sur lui.

20) En date du 10 juin 2017, un groupe des Imbonerakure ont arrêté NICOYANGEREYE Denis sur la colline Kirungu, commune Nyabitsinda, province Ruyigi. Lors de cette arrestation, les Imbonerakure Vianney et Elias étaient accompagnés de deux agents de police qui ont contraint à NICOYANGEREYE de les suivre au poste de police. Des proches confirment que NICOYANGEREYE a obtempéré et une fois au poste, il a appris qu'il était recherché et mis dans un cachot sans mandat et sans explications sur les raisons de son arrestation. Le cachot en question n'est pas celui de la police, mais plutôt un cachot clandestin. Les proches confirment qu'un policier a aidé Denis à s'échapper, après lui avoir révélé un plan visant à l'éliminer physiquement. Les Imbonerakure qui l'avaient arrêté ont cependant interpellé d'autres personnes en représailles pour leur exiger de dévoiler où se cache NICOYANGEREYE. Les personnes arrêtées sont : MAJAMBERE, Jonathan, FAYIDARI et Emmanuel. Ils ont été frappés par ces Imbonerakure.

21) En date du 11 juin 2017 vers 11 heures, Léopold MUGABARANOGA, professeur de dessin et musique au Lycée Iteba et à d'autres établissements scolaires de Rumonge, a été arrêté par la police judiciaire de Rumonge. Accusé de tentative de viol de Gérardine NIYONSABA (20 ans) de la colline Gitaramuka en commune Burambi et élève en 2^{ème} N à ce Lycée d'Iteba, l'OPJ Adolphe NDIHOKUBWAYO a, dans son rapport, conclu qu'il n'ya pas eu de viol et même pas de tentative de viol. Selon des sources de ce Lycée, c'est un montage de la directrice de ce Lycée contre cet enseignant qui n'était pas en bons termes avec elle. Malgré ses conclusions, l'OPJ a reçu des injonctions de transmettre le dossier au parquet.

22) En date du 12 Juin 2017, NSHIMIRIMANA Serges, enseignant et membre du parti UPRONA aile de Charles NDITIJE, a été arrêté par la police, à son domicile à Jimbi en zone et commune Kibago en province Makamba. Il est accusé par le chef de zone Kibago d'avoir tenu des propos

diffamatoires à son encontre. Des mobiles politiques seraient derrière cette arrestation, selon sa famille.

23) En date du 13 juin 2017, Aimé GATORE, Représentant du PARCEM en commune Mbuye et le prénommé Marius, habitant de la zone Buhangura, commune Mbuye, de la province Muramvya, ont été arrêtés par le responsable du SNR dans la commune Bukeye. Selon des sources sur place, il les a accusés de recruter des rebelles alors qu'ils étaient en train de préparer un atelier sur l'évaluation des conditions de détentions en province Muramvya. Les mêmes sources indiquent que Emmanuel NSHIMIRIMANA, représentant provincial du PARCEM à Muramvya, a lui aussi, été arrêté en date du 17 juin 2017 par le responsable du SNR dans cette province. L'information recueillie indique qu'Emmanuel NSHIMIRIMANA, Aimé GATORE et Marius ont été conduits au cachot du SNR situé tout près de la Cathédrale Regina Mundi, en Mairie de Bujumbura.

24) En date du 13 juin 2017 vers 10 heures, un homme connu sous le nom de NYANGOMA de la zone Buterere de la commune Ntakangwa en Mairie de Bujumbura a été enlevé du cachot de la même zone par le commissaire de police municipal connu sous le prénom de Montfort, puis embarqué à bord d'un véhicule de la police immatriculé A310APN. Ils ont pris la route en direction de l'aéroport vers une destination inconnue. NYANGOMA est accusé d'être parmi ceux qui fabriquent et commercialisent les boissons prohibées dans Buterere.

25) En date du 14 juin 2017 vers 19 heures, Pacifique NZOYISABA, élève de la 9^{ème} à l'ECOFO Buziracanda II et Fiacre KUBWIMANA, finaliste au Lycée communal de Buziracanda en commune Ndava de la province Mwaro, ont été enlevés par un prénommé Rénovat, responsable du SNR en province Mwaro. Selon des sources sur place, ces deux élèves ont été sortis de leurs classes par ce responsable du SNR avant d'être conduits vers un endroit inconnu.

26) En date du 14 juin 2017, Alain NDUWAYEZU, membre du parti d'opposition FNL pro Agathon RWASA a été arrêté par des policiers et des agents du SNR dans le quartier Yoba en commune et province de Gitega. Il a été interpellé à son salon de coiffure, situé dans le quartier de Yoba centre-ville de Gitega. Les témoins affirment que ces agents de sécurité n'avaient pas de mandat d'arrêt. Il a été incarcéré au cachot de la police à Gitega. La police affirme que NDUWAYEZU est accusé de faire partie d'un groupe de malfaiteurs qui tendaient des embuscades sur différentes voies sortant de la ville de Gitega. Selon Ferdinand MISIGARO, président du FNL pro-Agathon RWASA en province de Gitega, son arrestation serait liée à des mobiles politiques.

27) En date du 15 juin 2017, des agents de la police ont arrêté NKUNZIMANA Ildephonse sur la colline Bwoga, commune et province Gitega. Il s'agit d'un militant d'opposition du parti FNL d'Agathon RWASA. Les agents de la police n'avaient pas de mandat, ce qui laisse craindre une arrestation arbitraire politiquement motivée. Dans la même commune et province, sur la colline Bwoga, Maurice, membre du parti FNL d'Agathon RWASA a été arrêté par des agents du SNR et des policiers. Le mobile de son arrestation n'a pas été connu et il a été conduit au cachot de la province de Gitega, selon Ferdinand MISIGARO, Président du FNL d'Agathon RWASA dans la province de Gitega.

28) En date du 15 juin 2017, les Imbonerakure accompagnés d'agents de la police ont arrêté NKUNDINKA Charles et NTIGURINZIGO Boniface sur la colline Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke. Ces hommes sont accusés de n'avoir pas participé aux travaux communautaires où le

deuxième vice-président burundais était présent. Des témoins rapportent qu'ils ont été ligotés par les Imbonerakure puis conduits au cachot du SNR. On note qu'aucune charge n'était retenue contre ces deux hommes. Normalement, le SNR devrait les libérer.

29) Des agents de la police ont arrêté 9 personnes sur la colline Gasibe, commune Matana, province Bururi, le 19 juin 2017. La police les accusait de détention illégale d'armes. Notons que la police n'a pas communiqué quelles armes ont été saisies chez les personnes arrêtées, ni les noms des 9 personnes interpellées.

30) Sylvestre NYAWENDA (25 ans) de la colline Gatwe en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi a été arrêté par des Imbonerakure, en date du 21 juin 2017. Au moment de l'arrestation, il a été accusé d'avoir injurié l'administrateur communal. Il a été directement conduit au commissariat de police à Ruyigi. Selon des sources sur place, il a été arrêté lorsqu'il était parti réclamer son argent (593.000 FBU) que la police lui avait chipée pendant la fouille perquisition. Dans cette fouille perquisition, il était accusé de vendre des boissons prohibées en l'occurrence le Kanyanga. Ces boissons n'avaient pourtant pas été saisies. Selon les mêmes sources, c'était un montage pour pouvoir mettre la main sur lui et l'emprisonner.

31) En date du 21 juin 2017, le responsable de police en commune Rugombo, province Cibitoke a arrêté un homme de nationalité rwandaise résidant sur la colline Mparambo I dans la même commune. Des témoins rapportent que cet homme a été embarqué par ledit officier de police dans son véhicule privé. Notons que ce responsable de police a refusé de confirmer l'arrestation, ce qui laisse craindre une disparition forcée surtout que ce ressortissant rwandais n'a été plus revu.

32) En date du 23 juin 2017, en commune urbaine de Ntakangwa en Mairie de Bujumbura, deux personnes ont été arbitrairement arrêtées par le SNR. Il s'agit d'Elie NTIRAMPEBA et Jean Claude NDIKURIYO. Le jeune NDIKURIYO a été arrêté à son domicile sis dans le Quartier 2 de la zone de Ngagara. Le second, NTIRAMPEBA, a été appréhendé à la 5^{ème} avenue du Quartier de Mutakura. Tous les deux seraient des membres du parti MSD. Ils seraient soupçonnés d'être en train d'organiser un départ d'un groupe de jeunes gens vers le Rwanda. Les voisins des personnes appréhendées ont décrié ces arrestations sans mandat ni motif.

33) Le 24 juin 2017, Sylvère BARIBONEKA, Président du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA dans la zone de Bukoro en commune Nyarusange de la province Gitega a été arrêté par des policiers. Cette interpellation s'est déroulée à son domicile situé sur la colline Bikinga. Selon Gérard NGENDABANYIKWA, vice - président de la branche de la jeunesse du FNL dans la zone de Bukoro, cette arrestation serait liée à son appartenance politique.

34) Cinq policiers et militaires Dieudonné BARAGONDOZWA, Pierre BIZIMANA, Richard NININHAZWE, Jean Claude BARANKORANIYE et Joseph NZEYIMANA se trouvaient encore, jusqu'à la fin de ce mois de juin 2017, dans la prison de Gitega alors qu'ils avaient terminé leur peine. Ils n'avaient pas encore reçu le biais d'élargissement, depuis un mois. Leurs familles n'ont cessé de demander que justice soit faite pour que leurs membres soient libérés. Précisons que ces policiers et militaires sont composés des chauffeurs et Agents de Transmission de certains officiers. Ils sont accusés d'avoir participé dans l'organisation du coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Selon, les sources provenant du Ministère Publique, le ministère de la justice disent que la ministre de la justice Aimée Laurentine KANYANA a ordonné aux chefs des prisons qu'aucun prisonnier politique ou accusé

d'atteinte à la sécurité publique de l'Etat ne puisse sortir de la prison sans son accord. Leurs familles allèguent qu'il s'agit de l'injustice en se basant sur l'article 282 du code de procédure pénale qui stipule qu'après l'expiration de la peine, le prisonnier doit être libéré immédiatement. Cette détention illégale a été décriée par les membres des familles de ces détenus.

Bref et sans être exhaustif, au moins 200 personnes ont été arbitrairement arrêtées et 10 autres ont été portées disparues.

1.3. Plan politique

Le côté politique a été dominé par des marches manifestations organisées par le pouvoir de Bujumbura, la visite de l'envoyé spécial de l'ONU au Burundi et des contributions obligatoires en faveur des Imbonerakure :

En date 3 juin 2017, une marche manifestation organisée par la Mairie de Bujumbura a été effectuée en mairie de Bujumbura. Une grande foule de manifestants est descendue dans les rues de la capitale. L'objet était de remercier les chefs d'Etat de l'EAC qui ont affiché leur soutien envers le Burundi au cours du précédent sommet de Dar Es Salam en Tanzanie. Lors de cette manifestation, les participants scandaient des chansons louant le président Pierre NKURUNZIZA.

Dans l'après-midi du 27 juin 2017, l'envoyé spécial des Nations Unies pour le Burundi, Michel Kafondo, est arrivé à Bujumbura. Aucun média, même la radiotélévision National n'a été invitée à couvrir cet événement. Le Ministre des relations extérieures, Alain Aimé NYAMITWE, a révélé à la presse que Michel Kafondo rencontrera les hautes autorités du pays sans préciser l'objet de sa visite au Burundi. Rappelons que Michel Kafondo a été nommé envoyé spécial de l'ONU pour le Burundi en début Mai 2017 en remplacement de Jamal Benomar qui avait été critiqué par le gouvernement burundais, l'accusant de produire de faux rapports. Depuis sa nomination, c'est sa première visite au Burundi.

Les contributions forcées obligées par les Imbonerakure menacent le quotidien des citoyens. A titre d'exemple, dans la commune Ntega de la province Kirundo, depuis 5 heures du matin, les Imbonerakure se pointent sur les différentes barrières qu'ils ont dressées, et les autres passent dans les ménages des habitants de cette localité pour demander la contribution. Un cultivateur doit donner 2 Kg de haricots et 500fbu, un fonctionnaire donne 5 Kg de haricots, ou bien 5.000 FBU et un commerçant est prié d'apporter à la commune un sac de 100 Kg de haricots. Après, ces habitants reçoivent une quittance du parti au pouvoir CNDD-FDD. Celui qui ne donne pas cette contribution forcée est privé de tout service de la commune. De plus, pour un cultivateur, les Imbonerakure lui empêchent de continuer son travail en lui confisquant sa houe. Ceux qui sont à la tête de ces violations sont, le chef des Imbonerakure en commune Ntega, Alphonse NTEREKE et l'administrateur de la commune Ntega, NGABONZIZA Philippe. Ces haricots sont pour nourrir les différents Camps de ces imbonerakure, se trouvant tout près de la frontière Kanyaru, et cela cause beaucoup de colère aux habitants de cette commune compte tenu de la cherté de la vie dans la localité.

De telles contributions sont également signalés dans toutes les communes de la province Makamba et les Imbonerakure barrent les voies menant aux infrastructures publiques notamment les Centre de Santé (CDS) et les marchés pour vérifier si les demandeurs des services publiques ont des quittances de paiements de ces contributions qui ne figurent nulle part dans la loi.

En province Rumonge, les autorités réclament des cotisations aux habitants de la zone Gatete. Ces derniers affirment que cet argent va servir à la construction d'un bureau administratif. Mais une part de la contribution est destinée à la construction de la permanence du CNDD-FDD. Les Imbonerakure sont en charge de la collecte de cette somme. Selon des témoins, les responsables administratifs locaux font aussi le tour aux parkings des taxis motos et vélos pour collecter des sommes d'argent comprises entre 5 000 et 15 000 FBU selon leurs appréciations personnelles. Certains habitants craignent des représailles s'ils ne paient pas ces contributions.

Des miliciens Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD FDD ont organisé un rançonnement forcé envers les habitants de la commune Butaganzwa, province Ruyigi le 17 juin 2017. Plusieurs témoins rapportent que seuls les ménages des personnes non membres du parti CNDD FDD étaient ciblés pour payer chacun 110.000 francs burundais. Les miliciens Imbonerakure ont imposé le versement de cet argent, au risque de subir leurs représailles en cas de refus. Il est à noter qu'aucune autorité n'a empêché ce vol organisé.

1.4. Plan social

Des incendies criminels ont repris, en Mairie de Bujumbura, au cours du mois de juin 2017 depuis un bon bout de temps d'accalmie : En date du 10 juin 2017, un incendie s'est déclaré en commune urbaine de Mukaza, zone Rohero, au centre-ville de Bujumbura, dans la galerie communément appelée « chez Ndayizamba Hilaire », à côté de la galerie appelé le Parisien. Le feu a ravagé une grande partie de l'endroit où travaillaient plusieurs tailleurs. La police de la protection civile est arrivée quelques minutes après le début de l'incendie mais beaucoup de pertes du côté de l'atelier de couture ont été signalé. De plus, en date du 14 juin 2017, un autre incendie a eu lieu en commune urbaine de Ntakangwa, zone Ngagara, quartier Kigobe où l'un des bureaux de la station pétrolière appelée Mogas Kigobe a consumé. Les matériaux de ce bureau ont été endommagés.

Notons que les causes de ces incendies, comme d'autres incendies antérieurs, ne sont jamais commues.

En Mairie de Bujumbura, le manque de courant électrique continu à affecter péniblement et inexorablement les populations des zones et communes de cette ville. Plusieurs quartiers manquent d'électricité depuis plus de quatre mois. En conséquence, les activités nécessitant le courant électrique sont paralysées. De lourdes pertes ont été enregistrées à cause du délestage. Le recours aux groupes électrogènes, pour certains qui en ont les moyens, semblait être une solution. Fort malheureusement, le manque de carburant a ajouté le drame au drame. Le Ministre de l'énergie et des Mines, Côme MANIRAKIZA a indiqué qu'il va bientôt annoncer de nouvelles mesures en rapport avec la gestion de l'électricité ; lesquelles mesures devraient entraîner la revue à la hausse du tarif de l'électricité, mais rien n'est encore fait. Aujourd'hui, tout le monde se demande comment ils vont survivre. Entre temps, le silence complice dans les rangs des hautes autorités de ce pays bas son plein.

2. ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

2.1. Présentation générale

Les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique de l'homme en termes de personnes tuées et blessées se sont multipliées. Le phénomène des cadavres que l'on retrouve dans des cours d'eau et des brousses s'est amplifié au cours du mois concerné par le présent rapport. Malheureusement, il n'y a pas d'enquêtes pour identifier les auteurs et quand ces enquêtes sont faites, personne n'est informé de leurs conclusions. Bref, les auteurs restent dans l'anonymat. Cela montre que des personnes continueront à être tuées dans le silence absolu car les auteurs ne sont pas connus pour ensuite, être traduits en justice.

Les règlements de compte constituent une gageure dans un pays où il y a une justice. En effet, suite à l'impunité entretenue par les administratifs, la population préfère se faire justice. Notons que cette justice populaire a été le mot d'ordre de certaines autorités administratives dans plusieurs communes et provinces du pays.

Quelques cas emblématiques montrent comment des personnes sont, jour après jour, tuées dans notre pays sans le moindre soupçon des auteurs :

1) En date du 1^{er} juin 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé sur la colline Rubuye, commune et province Ngozi. La victime ne portait aucun document d'identification, et se trouvait non loin des bureaux du service national de renseignement de Ngozi. La population a confirmé que l'administration locale a décidé de l'enterrer avant que des enquêtes soient faites pour identifier les auteurs. Les habitants sont très inquiets de ces cas de criminalité qui se multiplient dans cette commune car une autre personne a été découverte sans vie et en état de décomposition sur la colline de Camugani dans la même commune. Celle – ci aussi n'a pas été identifiée.

2) En date du 3 juin 2017 vers 22 heures, Salvator NDAYISABA, commerçant et membre du parti d'opposition FRODEBU Nyakuri a été tué par des hommes non identifiés sur sa colline de Gatobo en commune Butaganzwa de la province Kayanza. Selon les voisins de la victime, cet assassinat serait lié à des raisons politiques.

3) En date du 5 juin 2017, sur la colline Gishunzi, commune Gahombo, province Kayanza, un cadavre d'une femme dénommée NIYONYISHU a été retrouvé à son domicile. Les assassins n'ont pas été identifiés.

4) Dans la soirée du 6 juin 2017, un corps sans vie de Pierre GAHUNGU, âgé de 53 ans, originaire de la colline Jenda, commune Bugendana en province Gitega a été découvert dans la rivière de Ruvyironza du côté de la commune Bugendana. Des sources sur place affirment que la personne travaillait au bar « OLYMPIA » situé au chef-lieu de la province Gitega. Elle aurait été tuée le soir du 5 juin 2017 lorsqu'elle rentrait du chef-lieu de la province Gitega.

5) En date du 6 juin 2017 vers 14 heures, sur la colline de Nkurye, commune Giharo, province de Rutana, un nommé RUZOBAVAKO, âgé de 69 ans, a été tué par son fils Lambert NGEZUMUGONGO âgé de 31 ans, à l'aide d'un couteau l'accusant d'empoisonner son petit-fils, un enfant de Lambert NGEZUMUGONGO. Le présumé auteur a été arrêté puis conduit au cachot de poste de police de Giharo.

6) En date du 6 juin 2017 vers 22 heures, sur la colline de Kibanda en commune Mpinga-Kayove de la province Rutana, le nommé NGENZIRABONA, âgé de 48 ans, a été tué par grenade chez lui par des personnes non identifiées.

7) En date du 8 juin 2017, deux corps sans vie d'hommes ligotés et attachés ensemble ont été découverts sur les rives du lac Tanganyika, dans la zone Magara de la commune Bugarama en province Rumonge. Les auteurs de ces crimes n'ont pas été identifiés. Selon la police, les deux hommes jetés dans le lac Tanganyika étaient des frères. La police n'a pas communiqué leurs noms et n'a pas non plus dévoilé le mobile de ces assassinats. Selon des personnes qui ont vue les 2 cadavres, ils étaient ligotés. Les victimes auraient été portées disparues en date du 2 juin 2017.

8) En date du 9 juin 2017, un cadavre d'un certain Dieudonné alias BANGA, membre du parti d'opposition MSD a été retrouvé en zone Buterere en commune Ntawangwa de la Mairie de Bujumbura. Dieudonné habitait dans la zone Kamenge dans la même commune. Aucune enquête n'a été amorcée par la police pour identifier les assassins.

9) Dans la nuit du 9 juin 2017 vers 20 heures 30 minutes, OPP1 Philippe MINANI, chef de poste de la position policière se trouvant dans le quartier Gasekebuye en zone Musaga de la commune Muha en Mairie de Bujumbura, a été tué par un policier qui était sous son commandement dans le même quartier. Selon des sources de la police, il a été fusillé par un policier du nom de MANIRAMBONA Adélin au moment où il venait de lui donner des instructions de quitter le bistrot pour se rendre à son poste d'attache. Un autre policier qui était avec l'auteur du crime a été blessé. L'auteur a directement été appréhendé par la police. Le porte – parole adjoint de la police, Moïse NKURUNZIZA a indiqué, au cours d'un point de presse, que l'auteur de cet assassinat n'a pas nié les faits. Selon le même auteur, il a tiré dans une situation de légitime défense. Adélin MANIRAMBONA a accusé l'officier de police défunt d'avoir tiré le premier sur deux policiers dont lui-même.

10) Le soir du 10 juin 2017, Léocadie NTIRANYIBAGIRA de la colline Mugano en commune Buraza de la province Gitega a été tué par balles par des personnes armées non identifiées. Selon la police, le domicile de Nicodème BARUKWINDEVYA (76 ans), ex – policier, a été attaqué par un groupe armé. Après avoir défoncé la fenêtre, ils ont commencé à tirer, blessant ce chef de famille BARUKWINDEVYA et tuant son épouse Léocadie. Une somme de 40.000 FBU a été volée. Les agresseurs ont également lancé une grenade pendant leur repli. BARUKWINDEVYA a été évacué à l'hôpital de Kibuye.

11) En date du 10 juin 2017, Gabriel BASITA (60 ans) de la colline Kirambi en zone Rusengo de la commune et province Ruyigi a été sommairement exécuté par ses voisins après être accusé de sorcellerie. Selon le chef de colline, Stany KABWANA, Gabriel BASITA était accusé de sorcellerie par la population de la localité. Ce responsable administratif ajoute que la femme du défunt a été blessée et soignée au centre de santé de Kirambi. Le chef de colline indique que plus d'une dizaine de personnes présumées impliquées dans l'affaire ont été arrêtées et incarcérées au cachot du commissariat provincial de police à Ruyigi.

12) En date du 10 juin 2017, Salvator GIRUKWISHAKA a été retrouvé mort pendu sur un avocatier chez son patron, un enseignant du nom de Sylvere RUTERAKAGAYO, au sous quartier Kigwati, commune et province Muramvya.

13) En date du 11 juin 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé tout près de la librairie Saint-Paul dans la zone Rohero, commune Mukaza en Mairie de Bujumbura.

14) Le 11 juin 2017 soir, un groupe d'hommes armés a surgi au domicile de Nicodème BARUKWINDEVYA (76 ans) habitant sur la colline de Mugano en commune Buraza en province Gitega. Selon la police, après avoir défoncé la fenêtre, ils ont commencé à tirer. Ils ont tué l'épouse de BARUKWINDEVYA et ce dernier a été blessé. Il a été évacué à l'hôpital de Kibuye. Une somme de 40.000 FBU a été volée. Pendant leur repli, les agresseurs ont lancé une grenade. Selon l'administration communale, Didace RUTOZI, présumé criminel, a été arrêté pour des raisons d'enquête. Selon l'administrateur communal de Buraza, 2 mois avant, 2 fusils kalashnikov avaient été retrouvés sur cette même colline de Mugano.

15) Dans la nuit du 12 au 13 juin 2017, Emeline NDUWARUGIRA a été tuée étranglée sur sa colline de Muyange située en commune Mugina en province Cibitoke. Deux présumés auteurs ont été arrêtés et mis sous l'interrogatoire. Il s'agit d'Eric NDAYIKENGURUKIYE, beau-frère de la victime, qui selon une source judiciaire, aurait avoué avoir commis ce meurtre et Charles BIMENYIMANA qu'il présente comme son complice. NDAYIKENGURUKIYE aurait agi sur l'instigation de son grand-frère et mari de la défunte. Ce dernier est un militaire en mission en Somalie. Les enquêtes ont directement démarré pour savoir les mobiles de cet assassinat.

16) Le soir du 14 juin 2017, dans un attentat à la grenade suivi des tirs de fusils perpétré en zone Musaga en commune Muha en Mairie de Bujumbura (non loin du parking des bus allant vers le sud du pays en passant par la Route National n°7), Fiston NDUWIMANA et Lambert NKURUNZIZA, tous chauffeurs de bus de transport, ont été tués. Ces personnes se trouvaient dans un bar situé près d'une station-service dans la zone Musaga. Dans le même attentat, 12 autres personnes ont été blessées dont le couple propriétaire du cabaret. Selon le porte-parole adjoint de la police, Moïse NKURUNZIZA, l'attaque serait liée à un différend qui opposait deux groupes de transporteurs qui se disputent la gestion du parking des véhicules qui empruntent la route national numéro 7.

17) Le soir du 14 juin 2017, une personne non identifiée a été fusillée en zone Kamenge de la commune Ntakangwa en Mairie de Bujumbura. Cette personne a été abattue par la police. Selon la police, la même personne était parmi les bandits qui voulaient voler dans un ménage de cette localité.

18) En date du 15 juin 2017, le nommé RUGANDIYE de la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, a été tué par ses voisins à coup de lances. Selon des sources sur place, RUGANDIYE était accusé des actes de viol et de tentative d'assassinat contre ses voisins. Les mêmes sources indiquent que RUGANDIYE faisait partie du groupe de détenus ayant bénéficié de la grâce du Président.

19) En date du 15 juin 2017 vers 11 heures, Aimable HAKIZIMANA, retraité de la Banque de la République du Burundi (BRB), a été abattu par des hommes armés non identifiés à l'entrée du portail de son domicile sise en zone Kinindo de la commune Muha en Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole de la police Pierre NKURIKIYE, ce vieux a été tué par des bandits qui l'auraient poursuivi jusqu'à son domicile. Les assassins lui ont volé une somme d'argent non identifiée avant de s'en fuir, a poursuivi la même source.

20) En date du 16 juin 2017, Frédéric JUMAPILI a été tué par un militaire en commune Mwumba de la province Ngozi. Il a été fusillé par un militaire de la position de Cahu se trouvant dans la commune Mwumba. Selon des informations à Cahu, JUMAPILI était venu au secours d'un commerçant qui était en train d'être battu par les militaires de cette même position, l'accusant de vendre des articles d'habillement au Rwanda. Selon une source administrative, 3 militaires suspectés ont été arrêtés.

21) En date 16 juin 2017 vers 20 heures, sur la colline Kiganza, commune Burambi, province Rumonge, une attaque armée a été perpétrée par des personnes non identifiées dans le cabaret de Jean Claude NIYOMWUNGERE surnommé Musaga. Selon des sources sur place, Candide SINGIRANKABO, épouse du propriétaire du cabaret, a été tuée et trois personnes ont été blessées.

22) Le soir du 17 juin 2017, vers 21 heures, sur la sous colline Kobero, colline Senga en province Ruyigi, un nommé Madi a été tué par ses deux frères dont Bugo et une autre personne non identifiée, selon des sources sur place. Il a été tué au moyen d'une corde et son enterrement a eu lieu en date du 18 juin 2017. Ces présumés auteurs sont dans la prison centrale de Ruyigi, ajoutent les mêmes sources.

23) Dans la nuit du 18 au 19 juin 2017, Philbert NTIMPIRANGEZA a été sauvagement tué à l'aide des gourdins. Le crime a été commis dans la localité de Ngobeke, zone Mubuga, commune et province Gitega. Selon l'administration, cette personne aurait été tuée par des proches de sa famille suite aux conflits fonciers. Trois personnes dont sa belle-mère ont été arrêtées par la police et détenues au commissariat de police de Gitega.

24) Dans la matinée du 19 juin 2017, un corps sans vie de Pascal YAMUREMYE, âgé de 21 ans, originaire de la province Kayanza, a été retrouvé juste à la 7^{ème} avenue numéro 30 en zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cette personne a été tuée par des gens non identifiés.

25) Dans la nuit du 19 au 20 juin 2017, Francine NSENGIYUMVA a été tuée par des personnes non identifiées sur la colline Runanira de la commune et province Kirundo. Les suspects de cet acte ignoble ont été appréhendés par la police pour question d'enquête.

26) Le soir du 21 juin 2017, Juma NTAKOBAKINGIRA (60 ans) de la colline Muyange en commune Mugina en province Cibitoke a été tué par des personnes non identifiées. Il a été tué frappé au niveau de la tête. Ce crime a été commis à son domicile sur sa colline.

27) Le soir du 22 juin 2017, Théoneste BUYOYA a été assassiné sur la colline de Bugwana de la commune Gitobe en province Kirundo. Selon des personnes qui ont vu le corps du défunt, BUYOYA a été assassiné à coups de machette. Un voisin de la victime a affirmé que BUYOYA avait échappé de justesse à des coups de flèches 2 ans avant. Il serait accusé de sorcellerie selon l'entourage. Les auteurs n'ont pas été identifiés. Toutefois, la police a arrêté un suspect.

28) En date du 22 juin 2017, dans la soirée, le dénommé NINTERETSE a été tué en zone Kibezi, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, son frère est l'auteur présumé de cet assassinat. Le motif reste inconnu car l'auteur a pris le large.

29) Dans la nuit du 24 au 25 juin 2017, Damascène HAKIZIMANA de la colline Rugendo en commune Mugina de la province Cibitoke, a été tué à coup de poignard à son domicile. Selon le chef de colline, la victime aurait été tuée par la population. Les habitants de cette localité s'indignaient que Damascène HAKIZIMANA fût un voleur et était toujours relâché par la police à chaque fois qu'il était arrêté. Une personne a été arrêtée pour enquêtes.

30) Dans la nuit du 26 au 27 juin 2017 vers minuit, en commune Musigati de la province Bubanza, l'APC Cyprien NGENDAKURIYO (Matricule : 35310), qui était à la garde de la régie postale se trouvant à Musigati centre, a été tué décapité à l'aide d'une machette par des personnes non identifiées. Son fusil PM. AK 47 a été volé par les assaillants. Trois personnes dont le veilleur de cette régie postale ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

31) En date du 27 juin 2017 vers 18 heures, Marie NTIMPIRANGEZA, âgée de 62 ans et son fils prénommé Mertus, âgé de 22 ans, ont été tabassés par Gervais NDIMURWANKO, âgé de 41 ans, fils de Marie et frère de Merthus sur la sous colline Nkingu, colline Butazi, commune Ndava, province Mwaro. Des sources sur place indiquent que Marie NTIMPIRANGEZA est morte sur le champ tandis que Merthus a été conduit à l'hôpital dans un état critique. Selon des sources policières, NDIMURWANKO a utilisé une matraque et les conflits familiaux sont à l'origine de cet incident. L'auteur a été appréhendé et jugé en flagrance et a écopé d'une peine de 25 ans.

32) Dans l'après – midi du 27 juin 2017 vers 15 heures, un corps sans vie d'Emeline TUYISENGE (16 ans) a été retrouvé dans un boisement se trouvant sur la sous colline Ruhiga, colline Cibari en commune et province de Muyinga. La victime aurait été violée avant d'être étranglée par l'agresseur selon des sources sur place. Des préservatifs auraient été trouvés sur le lieu du crime.



La photo ci – contre montre l'image de la victime sur le lieu du drame.

33) En date du 27 juin 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé sur colline Mwiruzi, commune Mishiha, province Cankuzo. Selon des sources sur place, ce cadavre présentait des traces de blessures et a été enterré après constat de la police.

34) Dans la nuit du 27 au 28 juin 2017, le nommé Oscar NDAYIZEYE alias Topima, qui était au cachot au commissariat de police de Karusi pour vol de moto dans la ville de Karusi, a été extrait du cachot avant d'être exécuté sur la colline Nkoronko. Des sources sur place indiquent que son cadavre a été amené puis jeté au cachot pour simuler une mort naturelle. Le matin, son cadavre a été acheminé à la morgue à l'insu de sa famille par l'officier S3 à ce poste de police accompagné de trois Imbonerakure Mabosi, Eric et Buyondo.

35) Dans la matinée du 29 juin 2017, un corps sans vie de Jean Marie NIYONZIMA a été retrouvé sur la colline Rutorore se trouvant en commune Mabayi en province Cibitoke. Selon des personnes qui ont vu le cadavre, NIYONZIMA aurait été fusillé. Le gouverneur de la province Cibitoke a affirmé que cette personne a été tuée par les militaires rwandais. Ces derniers, après avoir traversé la rivière

Kaburantwa, ils ont commencé à tirer beaucoup de balles vers le Burundi. Il a affirmé que deux autres personnes ont été enlevées par les dits militaires.

36) Dans la matinée du 29 juin 2017, Bernard NDAYISHIMIYE alias Gisanabagabo a été découvert sans vie dans la vallée qui sépare les secteurs de Rutsinda et Nyagituku de la colline de Mutsinda en zone Kiryama de la commune Songa en province Bururi. Des personnes suspectes ont été arrêtées par la police pour question d'enquête.

37) Dans la nuit du 29 au 30 juin 2017, Florence NDUWIMANA (une dame de 3 enfants), a été tuée décapitée à son domicile sis au village 4 en commune Gihanga de la province Bubanza. Selon des sources locales, la victime présentait aussi des blessures au niveau du ventre. Selon les mêmes sources, Florence NDUWIMANA était déjà séparée avec son mari et ils n'étaient pas en bons termes. Elvis NDAYISABA a été arrêté pour des raisons d'enquêtes car il avait passé la soirée du 29 juin avec la victime. Selon les sources sur place, au moment de son arrestation, les habits d'Elvis étaient entachés du sang. Les conflits fonciers seraient à la base de cet assassinat.

2.2. Répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

Catégories d'auteurs Localité	Militaires		Policiers		Civils		Groupes armés		Non identifiés		Total	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Bubanza	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Bujumbura Mairie	0	0	2	1	0	0	0	0	7	12	9	13
Bujumbura rural	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bururi	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0
Cankuzo	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0
Cibitoke	0	0	0	0	2	0	1	0	2	0	5	0
Gitega	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	3	1
Karusi	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1
Kayanza	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Kirundo	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0
Makamba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Muramvya	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Muyinga	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Mwaro	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
Ngozi	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0
Rumonge	0	0	0	0	0	3	1	0	2	0	3	3
Rutana	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0	2	2
Ruyigi	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0
Total	1	0	3	1	10	8	2	0	23	12	39	21

3. CAS DE TORTURE, DE TRAITEMENTS INHUMAINS, CRUELS ET DEGRADANTS

Même s'il est difficile de documenter les cas de torture en raison de la situation de radiation de l'APRODH et de la clandestinité des cachots dans lesquels se commettent ces actes barbares, bon nombre de cas parviennent à l'œil vigilant de nos observateurs des droits humains.

Au cours du mois de juin 2017, les cas de traitement inhumains, cruels et dégradant ont battu le plein. Les Imbonerakure sont pointés du doigt par la population comme auteurs de ces actes. Bon nombre de personnes sont tabassées parce qu'elles refusent d'adhérer au parti CNDD-FDD ou de donner des contributions qu'ils exigent.

Ces quelques cas en disent long :

- 1) En date du 2 juin 2017, vers 13 heures, Jonathan HABARUGIRA, motard, originaire de la colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke a été victime de torture au moment où il était détenu dans le cachot de la brigade de police dans la commune Gihanga, province Bubanza. Les traces de coups de bâtons étaient visibles sur le dos. Il a été accusé de transporter du chanvre, selon nos sources.
- 2) En date du 3 juin 2017, Faustin NIYONGABO de la colline Mibanda, zone Kizuka en commune et province Rumonge a été victime de traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par des Imbonerakure en présence du chef de colline. Le motif de ces traitements était l'absence aux travaux de développement communautaire alors que la victime avait demandé l'autorisation à ce même chef. La victime a dû être hospitalisée à l'hôpital de Rumonge.
- 3) En date du 3 juin 2017, le prénommé Richard, enseignant à l'ECOFO Camamandu en commune Rutegama, province Muramvya, a été tabassé par des Imbonerakure dont Rémy BIMENYIMANA. Il était allé payer le loyer de la maison dans laquelle il habitait. Cette maison appartenait à Rémy. Ce dernier lui a demandé sa CNI et il lui a répondu qu'il ne l'avait pas sur lui.
- 4) En date du 3 juin 2017, Elvis NSABIMANA, originaire de la commune Nyarusange, province Gitega, a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure en commune Mabanda, province Makamba. De retour de la Tanzanie pour des travaux champêtres, une somme de 250 000 fbu lui a été volée par ces jeunes affiliés au parti CNDD-FDD. Croyant qu'il est mort, ils l'ont jeté dans la rivière Nyabusunzu tout près du chef-lieu de la commune. Trois Imbonerakure soupçonnés dans ce crime ont été arrêtés sommairement avant d'être relâchés sur ordre de l'administrateur de Mabanda Leatitie NIYONKURU. La personne torturée a été soignée au CDS Mabanda.
- 5) En date 4 juin 2017, Célestin MVUYEKURE, un démobilisé ex-FAB et le prénommé Thierry tous de la localité de Kiryama en commune Bukirasazi, province Gitega, ont été torturés par Pascal, chef de zone Bukirasazi, accompagné par le chef de poste de police de cette localité et un Imbonerakure prénommé Faustin. Selon notre source sur place, ces deux personnes ont été violemment tabassées jusqu'à perdre connaissance. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 5 juin 2017, les familles des victimes ont saisi l'OPJ de la commune Bukirasazi mais ce dernier a interrogé les auteurs et les a laissé partir.
- 6) En date du 4 juin 2017, Sylvère NDAYISHIMIYE, élève au Lycée communal de Matara, originaire de la colline Kizunga, zone Matara, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, a été tabassé par le chef des Imbonerakure de la colline Kizunga du nom de Salomé TUYISENGE. Selon des sources sur place, la victime a refusé de contribuer une somme de 1 000 fbu destinée aux Imbonerakure de cette colline. Sylvère NDAYISHIMIYE a été détenu au cachot de la police de Nyabiraba avant d'être relâché en date du 9 juin 2017.
- 7) En date du 4 juin 2017, en commune Bukirasazi de la province Gitega, deux personnes, Célestin MVUYEKURE, ex-FAB, et Thierry, ont subi des traitements inhumains, cruels et dégradant de la part du chef de zone Bukirasazi et l'imbonerakure Faustin, en présence du chef de poste de police de Bukirasazi. Célestin a été frappé au niveau de la tête par ce chef de poste, et a perdu la connaissance, et Thierry a été frappé à l'aide d'une bouteille par cet Imbonerakure Faustin, et a

été grièvement blessé. Les deux personnes ont été hospitalisées à l'hôpital Bukirasazi. Les habitants de la localité demandent que justice soit faite.

- 8) En date du 6 Juin 2017 vers 11 heures, sur la colline de Nyagahara, commune Giharo, province Rutana, un infirmier du nom de Gérard NDAYITWAYEKO du CDS de cette colline, a été attrapé entrain de tenter de violer une femme enceinte du nom de S.N qui venait faire une consultation prénatale. Ce présumé auteur a directement été arrêté par la police.
- 9) En date du 6 juin 2017, sur la colline Ruhuma, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karusi, le nommé NDIHOKUBWAYO, fils de Jordin et d'Angeline, a été arrêté par des Imbonerakure de cette localité qui l'ont ligoté et tabassé. Des sources sur place disent qu'il est accusé par ces Imbonerakure d'avoir voulu tuer ses parents alors qu'il n'ya aucune preuve.
- 10) En date du 7 juin 2017, vers 8 heures, Vénérand HABONIMANA, enseignant à l'ECOFO Gisarwe et Méthode BANAMA, tous membres du parti d'opposition MSD résidant à Rwibaga, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, ont été arrêtés par deux Imbonerakure Franck BIGIRIMANA et Parfait NZEYIMANA de Rwibaga. Selon nos sources, ils sont accusés d'insulter les policiers MASABO et SAKUBU. Ces derniers les ont torturés, tabassés et emprisonnés au poste de police de Rwibaga en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Vénérand a été relâché le soir du même jour et Méthode BANAMA restant incarcéré.
- 11) En date du 8 juin 2017, un nommé BUREGEYA a été torturé et sa maison détruite par des personnes dont des jeunes Imbonerakure sur la colline Karagara, zone Buruhukiro, commune et province Rumonge. La victime était accusée d'être un féticheur et qu'il aurait empoisonné un jeune coiffeur de cette colline, selon des sources administratives. D'autres sources indiquent que BUREGEYA, rapatrié, serait victime d'un conflit foncier l'opposant à une famille des résidents. BUREGEYA agonisait suite aux coups blessures infligés par ses tortionnaires.
- 12) Dans la nuit du 8 juin 2017, Edouard HABARUGIRA, âgé de 22 ans, originaire de la commune Mbuye, province Muramvya a été tabassé par des jeunes Imbonerakure de la colline Kibogoye en zone Munago, commune Nyabihanga, province Mwaro et l'ont volé tout ce qu'il avait sur lui. Selon des sources sur place, ces jeunes Imbonerakure avaient l'intention de le jeter dans la rivière Ruvyironza mais les gens de l'entourage l'en ont empêché. Edouard a été conduit à l'hôpital Kibumbu. Les infirmiers avaient d'abord refusé de l'accueillir car il était dans un état critique. Les mêmes sources précisent que 3 conseillers collinaires Pascal NDAKORANIWE alias Dururu, NTAKABURIMVO et Vénérand NTAHIZANIYE ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes.
- 13) En date du 10 juin 2017, BIGORABAGABO Egide, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, résidant sur la colline Rungazi, commune Gitobe, province Kirundo a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants. Il a été tabassé par Sébastien BUTOYI, membre de la Ligue des jeunes Imbonerakure et directeur de l'ECOFO Butihinda selon des sources sur place. BIGORABAGABO a été admis au CDS Gitobe avant d'être transféré, le 11 juin 2017, à l'hôpital de Mukenke. La victime a été violentée en présence du Représentant communal du parti CNDD-FDD et de l'administrateur communal sortant du nom de Nicodème BARUTWANAYO. Les mêmes sources indiquent que Sébastien BUTOYI a été arrêté le 11 juin 2017 et conduit au cachot de la PJ Kirundo pour des raisons d'enquêtes.

- 14) En date du 10 juin 2017, Egide BIGORABAGABO, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, résidant sur la colline Rungazi, commune Gitobe, province Kirundo a été tabassé par Sébastien BUTOYI, membre de la Ligue des jeunes Imbonerakure et directeur de l'ECOFO Butihinda selon des sources sur place. BIGORABAGABO a été admis au CDS de Gitobe avant d'être transféré le 11 juin 2017 à l'hôpital de Mukenke. La victime a été violentée en présence du représentant communal du parti CNDD-FDD et de l'administrateur communal sortant du nom de Nicodème BARUTWANAYO. Les mêmes sources indiquent que Sébastien BUTOYI a été arrêté le 11 juin 2017 puis conduit au cachot de la PJ Kirundo pour des raisons d'enquêtes.
- 15) En date du 11 juin 2017, Manassé NTACKONKURIKIRA de la colline Nyabitare en commune Gisuru de la province Ruyigi a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par un chef des démobilisés du CNDD/FDD prénommé Mathias. En effet, selon des sources sur place, Manassé NTACKONKURIKIRA était en train d'étancher sa soif dans un bistrot appelé « Chez Fridolin » situé sur la même colline lorsque cet agresseur est arrivé et l'a pris par la gorge et a commencé à le frapper. Il était accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD/FDD. Il a été libéré dans un état très critique.
- 16) En date du 12 Juin 2017, I.A.G, une fillette de 9 ans de la colline Nyabisindu, zone et commune Cankuzo, a été violée par un homme de la composante sociale Twa qui était venu sur cette colline pour réparer les cuvettes et bidons. Selon Leonard SINDAYIGAYA, Procureur de la République en province Cankuzo, cet homme est détenu au cachot du Commissariat de Police de Cankuzo. Un Médecin de l'Hôpital Cankuzo a refusé de donner les résultats de l'expertise médicale exigeant à la famille de la victime un montant de 10. 000 FBU. Selon des sources sur place, lors d'une réunion tenue en date du 14 Juin 2017 à l'intention des chefs de services, le Médecin du District Sanitaire de Cankuzo a été informé du cas et a promis d'intervenir.
- 17) En date du 12 juin 2017, Aaron GENDUGABA a été ligoté puis tabassé jusqu'à perdre conscience par des Imbonerakure de la colline Butamenwa, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karusi. Selon des sources sur place, Aaron a été accusé par ces Imbonerakure d'avoir battu sa femme au moment où ils se trouvaient dans un cabaret.
- 18) En date du 13 juin 2017 vers 23 heures, Fidèle NDAYEGAMIYE et son épouse de la colline Ruharo en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lorsqu'il revenait de son bistrot où il vend de la bière de bananes. Arrivés dans leur domicile, ils ont entendu des gens venir. C'était un groupe de 8 Imbonerakure commandés par Ferdinand KANANI. Ce dernier est renommé dans des actes de » violence et de vol des biens des ménages. Ces Imbonerakure ont directement défoncé la porte de la maison, ont battu de matraques le chef du ménage avant de le conduire manu militari, sur la position de police située à Nyaruganda où il a été créé un cachot clandestin connu par ces policiers et les Imbonerakure seulement. Il était accusé d'être parmi ceux qui perturbent la sécurité dans cette localité. Arrivé dans ce cachot, il a été menotté sur les jambes et sur les bas avant d'être suspendu sur un arbre. Là, il assurait ses besoins corporels sur lui-même et dans la même position. Il a été relâché en date du 15 juin 2017, après avoir payé une rançon de 20.000 FBU.
- 19) En date du 13 juin 2017, des miliciens Imbonerakure se sont introduits, en pleine nuit, dans le domicile de NDAYEGAMIYE Fidèle de la colline Ruharo de la commune Nyabitsinda en province Ruyigi. Ils l'ont frappé avant de l'emmener vers la position de police de Nyaruganda où

NDAYEGAMIYE a été attaché avec deux menottes aux jambes et aux bras. Des proches rapportent que cet homme a passé 48 heures menotté, sans nourriture. NDAYEGAMIYE a dû verser 20.000 FBU pour sa libération.

- 20) En date du 16 juin 2017, vers 18 heures, sur la 14^{ème} avenue, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, un policier du nom de NIYONKURU, AT du chef adjoint de poste de police en zone urbaine de Cibitoke a frappé sérieusement Jackson MULUMBA avec des coups de pied et crosse de fusil. Selon des sources sur place, la victime de nationalité congolaise et choriste à l'église « Mission d'évangélisation au Burundi » a été accusée de porter sa guitare comme un fusil. Selon les mêmes sources, ce policier est pointé du doigt par la population de cette localité comme étant l'auteur de plusieurs bavures.
- 21) En date du 18 juin 2017, sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza dans la commune Nyabikere en province Karusi, Antoine NZOZA a été arrêté et tabassé par les Imbonerakure de cette colline l'accusant d'avoir battu sa femme et l'ont infligé une amende d'un bidon de bière locale équivalent à 15.000 fbu.
- 22) En date du 22 juin 2017, Fiacre MWERANDA a été tabassé par des militaires de la position de Rukina, commune Mukike, province Bujumbura Rural. Ces militaires l'avaient arrêté le même jour au centre de Rukina. Selon nos sources, Fiacre MWERANDA, originaire de la colline Rutozi, a été hospitalisé puis repris par ces militaires. Il a été conduit à la position militaire situé à Sehe. Selon les mêmes sources, Fiacre MWERANDA avait été tabassé il y a deux mois par des militaires qui l'accusaient de les avoir insultés.
- 23) En date du 24 juin 2017, un certain NDUWIMANA de la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, a été arrêté et tabassé par des Imbonerakure alors qu'il était en train de travailler dans son champ. Après une fouille opérée chez lui par des Imbonerakure, ils ont trouvé du café qu'il avait décortiqué lui-même. Ils l'ont, par la suite, conduit au cachot de la commune l'accusant de vouloir vendre ce café au Rwanda.
- 24) En date du 24 juin 2017, Eric NKURUNZIZA, travailleur domestique, originaire de la province Karusi, a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure sur la colline Bikobe de la commune Mabanda, province Makamba. Il a été tabassé par trois jeunes Imbonerakure Claude, Michel et Anaclet qui l'ont accusé de ne pas coopérer avec eux. La victime a été conduite au CDS de Gahama dans cette même commune.

Sans être exhaustif, au moins 30 personnes ont subi des actes de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants.

4. SITUATION CARCERALE

Dans le tableau ci - dessous, nous présentons la situation carcérale dans les 11 prisons du pays et 2 centres de rééducation des mineurs en conflits avec la loi au 30 juin 2017.

Prisons	Capacité d'accueil	Population Pénitentiaire	Nombre de Prévenus		Nombre de Condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs Condamnés		Eva dés	Déc ès	Nourrissons		Taux d'occupati on
			Hommes	Femme s	Hommes	Femme s	Garço ns	Filles	Garço ns	Fille s			Garço ns	Filles	
Bubanza	100	456	217	5	219	15							2	5	456,00
Bururi	250	238	123	7	99	9							2	1	93,20
Gitega	400	1025	568	38	401	20					1	1	3	4	256,25
Mpimba	800	3351	2512	74	711	42					3	1	9	7	418,88
Muramvya	100	591	319	28	242	12								4	591,00
Muyinga	300	477	194	4	265	14							1	2	159,00
Ngozi (F)	250	126		27		91		5		3			13	10	50,40
Ngozi (H)	400	1349	686		663										337,25
Rumonge	800	1140	364	8	752	16							3	2	147,50
Rutana	350	282	90	7	173	12							1	3	80,57
Ruyigi	300	524	231	6	272	15								4	147,67
Centre Ruyigi	72	36					8		28						50,00
Centre Rumonge	72	55					33		22						76,39
Total	4194	9650	5304	204	3797	246	41	5	50	3	4	2	34	42	230,09
			5304+204=5508		3797+246=4043		41+5=46		50+3=53						

La population pénitentiaire est de 9 650 détenus + 76 nourrissons = 9 726

Le total des prévenus est de 5 508 adultes + 46 mineurs = 5554

Le total des condamnés est de 4 043 adultes + 53 mineurs = 4 096

Ce tableau de la situation carcérale du mois de juin 2017 montre que la population pénitentiaire continue à augmenter dans toutes les prisons du pays. Elle est à plus du double avec un taux d'occupation de 230.09% par rapport à la capacité d'accueil. Cela démontre que les arrestations suivies de détentions illégales se multiplient au jour le jour.

Le même tableau montre aussi que le nombre de prévenus est de loin supérieur aux condamnés. Cela signifie que les dossiers juridiques ne sont pas traités avec diligence en respect des normes légales. Cela étant, ces arrestations sont surtout opérées à l'endroit des présumés opposants au 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA et aux membres des partis politiques de l'opposition ; d'où la rapidité des jugements ne constitue pas la préoccupation des autorités judiciaires qui sont sous les injonctions de l'exécutif.

5. CONCLUSION

Le présent rapport vient de nous montrer que la situation des droits humains au Burundi continue à se dégrader du jour au lendemain dans un contexte politique précaire depuis que Pierre NKURUNZIZA ait manifesté sa volonté de briguer un même mandat à la tête du pays.

Ce contexte est caractérisé par des actes d'assassinat, des arrestations arbitraires et illégales ciblées dirigées surtout à l'endroit des populations des zones et communes qualifiées de contestataires de ce 3^{ème} mandat et des membres des partis politiques de l'opposition, des actes d'enlèvement suivis de disparitions forcées, de tortures qui sont enregistrés chaque jour. La répression contre les militaires et policiers ex-FAB en fonction ou en retraite est aussi une triste réalité. Les exactions des Imbonerakure perturbent la sécurité et le vécu de la population par des traitements inhumains et dégradants et des contributions forcées. Les règlements de compte constituent un corollaire de l'impunité largement entretenue par le pouvoir. Dans ce cas, la population préfère se faire justice au lieu de confier aux juridictions.

Nous lançons donc un appel vibrant aux responsables du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, de rééduquer et de désarmer ces Imbonerakure sans foi ni loi qui sèment le désordre et la terreur dans tout le pays.